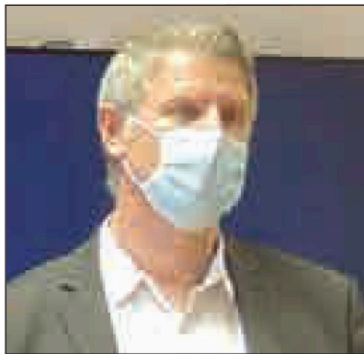


**FORMATION** | L'ADFPA des Hautes-Alpes a tenu son assemblée générale le 17 décembre dernier.

# Deux conventions pour **renforcer le maillage** local et régional de l'apprentissage

Le Centre de formation agricole et rurale des Hautes-Alpes a traversé la tourmente 2020 en tenant le cap de ses missions, intégralement accomplies en dépit des contraintes de distanciation. L'assemblée générale du 17 décembre dernier est ainsi venue clôturer un exercice solide, tant du point de vue de l'activité que de la situation financière qui affiche un résultat excédentaire pour la quatrième année consécutive. La projection vers 2021 a été formalisée par la signature de deux conventions de partenariat, avec le lycée agricole des Emeyères et le CFA Régional Agricole Public Paca. La présidente de l'ADFPA 05 a ouvert l'assemblée en saluant l'implication du personnel qui a su adapter ses pratiques professionnelles aux circonstances de la crise sanitaire. Angéline Vernissac a également souligné un fonctionnement renforcé par le développement des partenariats ainsi qu'un appui institutionnel et une considération sociétale évoluant favorablement vis à vis de l'apprentissage. Le directeur de l'établissement, Rémi Costorier, illustrera le propos avec l'exemple d'un accueil en BPREA qui en trois années est passé de sept à plus d'une vingtaine d'apprentis.

Le directeur est revenu sur cette année particulière qui a accéléré le recours aux outils informatiques interactifs. Grâce à un financement du CFA RAP, l'ADFPA a pu se doter



Une convention avec le CFA RAP, représenté par son directeur, Xavier Boulet.

de nouveaux équipements, ordinateurs, tablettes et salle de visio conférence. Avec une équipe désormais bien rodée à leur utilisation, ces outils seront à terme mis à profit pour combiner les formules du présentiel et du distanciel et ainsi donner la possibilité à des personnes géographiquement éloignées ou tenues par des obligations familiales, de suivre une formation à distance. Le dispositif élargit également l'éventail possible des intervenants extérieurs qui n'auront plus à faire de longs déplacements pour quelques heures d'enseignement.

## Des synergies qui s'amplifient entre l'ADFPA et le lycée agricole

Le directeur du CFA RAP Paca, Xavier Boulet, et la directrice du lycée des Emeyères, Cécile Meffre,

ont pris part à cette assemblée générale qui s'est conclue par la signature des conventions. Le document liant l'ADFPA au lycée agricole assoit un partenariat effectif depuis 2014, autour du CAP Métiers de l'agriculture. Cécile Meffre en a précisé l'objet. Outre sa nécessité inhérente au changement de gestion financière induit par la réforme, ce conventionnement entérine l'efficacité du travail technique et pédagogique mené en commun. « Cet esprit de mutualisation représente une force », a exprimé la directrice qui s'est félicitée des synergies qui s'amplifient et s'exercent entre les deux établissements sur plusieurs terrains, pédagogiques et événementiels. À l'exemple de la promotion des métiers de l'apprentissage dans le cadre du Salon de l'élevage qui se tiendra à Gap en avril prochain. La directrice a tenu également à remercier les agriculteurs qui accueillent des apprentis et sont des partenaires à part entière de la formation.

## « Un partenariat indispensable pour les petites structures de formation comme la nôtre »

La convention signée avec le CFA RAP s'inscrit dans « un partenariat indispensable pour les petites structures de formation comme la nôtre », a poursuivi Rémi Costorier en soulignant l'importance de cet appui vis



Cécile Meffre, directrice du lycée agricole des Emeyères et Angéline Vernissac, présidente de l'ADFPA 05, à la signature d'une convention de partenariat autour du CA Métiers de l'agriculture.

à vis des évolutions réglementaire et de l'accompagnement des apprentis dans les meilleures conditions. Xavier Boulet a présenté l'organisme qu'il dirige depuis février dernier, émanation du conseil régional et de partenaires institutionnels pour coordonner la communication et les actions de l'apprentissage agricole à l'échelle du territoire régional. Doté d'un budget de 11 millions d'euros, le CFA RAP intègre onze structures partenaires représentant un effectif de 2 250 apprentis. Dans le sillage de la réforme de la formation professionnelle, les prérogatives régaliennes de l'organisme régional sont étendues au champ des initiatives dans

une optique de relance, de développement et d'anticipation quant aux nouvelles attentes technologiques et professionnelles du marché économique. « Renforcer les liens » et tabler sur « l'intelligence collective », sur ce fondement le directeur a situé des objectifs visant à reconstruire la carte de la formation, aller plus loin dans le niveau d'expertise et de qualité, faire émerger des prestations et formations nouvelles, investir dans les matériels opportuns en réalisant des économies d'échelle, réfléchir à la notion d'identité et de marque « à construire ensemble. »